

Accueil > Actualité du ministère > Les éditions > **Etablissements pénitentiaires: déplacement à St-Martin de Ré**

05 septembre 2008

Etablissements pénitentiaires: déplacement à St-Martin de Ré

Un engagement fort pour appliquer les nouvelles règles pénitentiaires européennes

Rachida Dati, Garde des Sceaux, ministre de la Justice s'est rendue vendredi 5 septembre à la Maison centrale de Saint-Martin-de-Ré (Charente-Maritime). L'occasion d'évoquer la gestion des longues peines en détention. Après avoir visité une unité de vie familiale et rencontré un détenu et sa famille, le Garde des Sceaux s'est rendu au quartier de détention. Rachida Dati a ensuite participé à une table ronde sur la mise en oeuvre de la politique d'application des peines.



Déplacement de Rachidat Dati à la maison centrale de Saint-Martin-de-Ré.
Voir le reportage photo



Règles pénitentiaires européennes (RPE): véritable charte d'action pour la direction des affaires pénitentiaires. Les



Atelier moderne pour la confection des uniformes de l'administration pénitentiaire.

En phase avec les exigences des règles pénitentiaires européennes, la maison centrale de Saint-martin-de-Ré se porte candidate à la labellisation RPE. Fin mars 2008, elle s'est lancée dans des travaux

RPE formulent **108 recommandations** progressistes pour le monde carcéral.

En 2006, l'administration pénitentiaire a réalisé une **brochure de présentation RPE**.

en vue d'obtenir la labellisation RPE. Dans le cadre de l'accueil des détenus, l'établissement dispose de 12 cellules arrivants, de salles d'attente rénovées et d'une unité de vie familiale. Août 2008, elle a entrepris l'édification de 40 parloirs classiques et 8 parloirs familiaux.



Plus grand employeur de l'Île de Ré, la maison centrale nourrit la discrétion sans entrave au développement touristique de l'Île.

Stéphane Nadouce, chargé du tourisme auprès de la mairie de Saint-Martin-de-Ré s'exprime sur la « cohabitation » tourisme-maison centrale.

« *La maison centrale fait partie intégrale du tourisme puisqu'elle est intégrée à la citadelle classée depuis le 7 juillet 2008 au patrimoine de l'UNESCO.* »

Ecouter l'interview :



Porte de la citadelle érigée en l'honneur de Louis XIV.

Saint-martin-de-Ré, une maison centrale a forte charge historique. Ancienne place forte, elle est propriété de l'administration pénitentiaire depuis 1871. Les fortifications qui l'abritent ont été édifiées par Vauban en 1681 pour parer aux invasions anglaises de La Rochelle et de Rochefort. A la Révolution, elle devient prison et bagne. A partir de 1873, ils sont plus de 100000 forçats à transiter par la citadelle avant l'exil vers la Guyane ou la Nouvelle-Calédonie. Le capitaine Alfred Dreyfus y fut incarcéré en 1875.

« **La chaîne des forçats. 1792-1836** » par Sylvain Rappaport. L'auteur a remporté le prix Malesherbes en 2008.

[Imprimer la page](#)